

NOTE

SUR

QUELQUES INSECTES DE MADAGASCAR ET DE BOURBON,

Par M. le docteur CH. COQUEREL (1).

(Séance du 26 Janvier 1859.)

A. COLÉOPTÈRES.

I. Genre PARACHILIA.

Le genre *Parachilia* a été établi par M. Burmeister (*Handb. der entom. Dritter Band.*, p. 557) pour la *Cetonia bufo* de Gory et Percheron; il y a adjoint une seconde espèce *P. menalocola*. Ces deux espèces sont de Madagascar.

Notre collègue M. Raoul Leroy, chirurgien de la marine impériale, a fait à Nossi-Bé la découverte intéressante d'une troisième espèce du même groupe. Il a bien voulu me permettre d'enrichir ma collection de l'exemplaire unique qu'il possédait, et je me fais un plaisir de la lui dédier en souvenir de notre bonne amitié. Je fais précéder la description de cette belle Cétonide de la diagnose de ses congénères.

1. PARACHILIA MENALOCOLA Burm. (loc. cit).

Nigra, nitida; pronoto elytrisque obscure sanguineis, opacis, elytrorum limbo externo angulato, superficie arcuatim striolato. — Long. 12 millim. ♀.

(1) Travail faisant suite aux *Observations entomologiques sur divers insectes recueillis à Madagascar*, publiées par le même auteur dans les *Annales* : 1848, p. 177 et 273; 1852, p. 359; 1855, p. 167 et 529, et 1856, p. 505.

2. P. BUFO G. et P., in Silberm., p. 109. Burm.,
loc. cit., p. 557.

Nigra, supra opaca; elytris obscure purpureis, subbicostatis, interstitiis punctatis.

♂. *Tibiis anticis muticis, tarsi longissimis.*

♀. *Tibiis anticis argute tridentatis, tarsi brevioribus.*

3. P. LEROYI C. (Pl. 7, f. 1.)

Nigra, supra opaca; prothorace flavo-brunneo marginato; elytris flavo-brunneis subbicostatis, sutura elevata, lateribus externis reflexis, interstitiis antice et supra vagè impressis; tibiis intermediis posticisque pilosis, tarsi longissimis ♂. — Long. 30 millim.; larg. 16 millim.

Tête d'un noir peu brillant, faiblement ponctuée; labre fortement échancré, à côtés relevés; antennes noires. Prothorax d'un noir glauque en dessus, plus brillant en dessous; entouré en dessus d'une bordure jaune fauve plus large en avant et surtout sur les côtés et vers les angles postérieurs qu'en arrière, où elle disparaît presque au milieu; infléchi en bas, trapézoïdal, très large en arrière, étroit en avant; bord postérieur fortement sinueux, angles postérieurs presque droits, côtés droits en arrière, puis brusquement tronqués un peu au delà de leur milieu; bord antérieur légèrement sinueux, ne dépassant guère la tête en largeur; surface légèrement convexe, entièrement couverte d'une ponctuation fine, légèrement rugueuse et plus serrée sur les côtés; tranche des bords externes légèrement relevée. Ecusson d'un noir glauque; triangulaire, assez fortement ponctué vers les angles antérieurs. Elytres d'un jaune fauve terne, d'une teinte plus claire en arrière et sur les côtés, élargies, très convexes et légèrement gibbeuses à leur origine, où

elles dépassent de beaucoup le bord postérieur du corselet en largeur, obtusément échancrées à leur bord externe, puis presque parallèles et n'étant que légèrement rétrécies à leur extrémité qui est régulièrement arrondie; ligne suturale élevée, élargie à son milieu, terminée de chaque côté en arrière par une dent peu développée qui se continue avec le bord postérieur; surface de l'élytre très convexe, légèrement gibbeuse vers l'angle huméral et vers l'extrémité postérieure, déprimée en arrière de l'écusson, offrant en dessus deux côtes peu marquées, surtout la plus externe; intervalles garnis de points enfoncés peu marqués et assez distants les uns des autres, plus serrés en dessus et dans la première moitié de l'élytre, presque effacés en arrière et sur les côtés. Pygidium très renflé, d'un noir-violet, recouvert d'une pulvérulence glauque.

Dessous du corps d'un noir brillant, masqué en certains endroits par une pulvérulence analogue.

Cuisses comprimées, les intermédiaires assez fortement chagrinées. Jambes antérieures tranchantes le long du bord externe, munies d'une très petite dent vers leur extrémité, et terminée par une dent externe assez forte et une épine interne peu développée; quelques poils le long du bord interne; jambes intermédiaires et postérieures plus fortes, surtout ces dernières, garnies de poils noirs longs et assez touffus et armés à leur extrémité interne de deux épines très fortes. Tarses très longs, surtout les intermédiaires et les postérieurs, qui sont beaucoup plus longs que la jambe correspondant et qui portent le long du bord interne des poils épineux très serrés. Ongles recourbés et très forts.

Cette belle espèce a été trouvée dans la forêt de Loukoubé (île de Nossi-Bé), par M. Raoul Leroy.

II. Genre HOLONYCHUS Sch.

Schœnherr (*Gen. et Spec. Curcul.*, t. V, *pars prima* p. 833) a désigné sous ce nom des Curculionites de Madagascar à forme épaisse couverts de tubercules revêtus de squammules vertes, ayant quelque analogie de forme avec certains Brachycères, et confondus dans les collections avec les *Lithinus* de Klug. Ils se distinguent facilement de ces derniers par leurs antennes; les deux premiers articles du funicule (pl. 6, f. 4 a) sont épais, obconiques, au lieu d'être grêles et allongés comme dans les *Lithinus* (pl. 6, f. 5 c). En outre, le rostre est beaucoup plus épais, les yeux sont saillants, orbiculaires, et tout à fait séparés du *scrobs*, qui est linéaire et flexueux (f. 4 c). Ces caractères sont très tranchés, il n'en est pas de même de celui que présentent les ongles des tarse, qui sont uniques, au dire de Schœnherr: d'où le nom de *Holonychus* (ὅλος, *integer*; ὄνυξ, *unguis*). Les *H. acanthopus* et *H. œruginosus* sont pourvus, en effet, de tarse armés d'un seul ongle (f. 4 b); mais, dans une autre espèce qui ne saurait être séparée de ce genre, il existe en dehors de l'ongle principal un second ongle plus petit, mais bien distinct.

Nous établirons, en conséquence, deux sections dans ce genre en lui conservant le nom que lui a imposé Schœnherr, quelque impropre qu'il nous paraisse.

a. Ongles des tarse uniques.

1. HOLONYCHUS ACANTHOPUS Fahrœus.

Oblongus, niger, viridi-squamosus, rostro inœquali, fronte transversim convexa; thorace scrobiculato, dorso antice oblique subcristato; elytris posterius modice gibbosis, inconcinne seriatim excavato-punctatis, dorso multi-tuberculatis Sch.,

op. cit., t. V, pars prim., p. 834. — Long. 16 millim.; larg. 7 millim.

Madagascar. J'ai trouvé cette espèce à terre, dans l'île de Nossi-Bé.

2. H. OERUGINOSUS Fahrœus.

Oblongo-subovatus, niger, viridi-squamosus, rostro varie sculpturato, fronte elevatissima; thorace scrobiculato-rugoso, dorso antice oblique bicristato; elytris posterius valde gibbosis, inconcinne striato punctatis, interstitiis dorsalibus multi-tuberculatis. Sch., loc. cit., p. 835. — Long. 18 millim.; larg. 9 millim. à long. 15 millim.; larg. 7 millim.

Madagascar. Mon collègue et ami M. Raoul Leroy a rapporté de Nossi-Bé plusieurs individus de cette magnifique espèce. Quelques-uns, d'une taille plus considérable et plus globuleuse, paraissent être des femelles. Les squamules vertes ne recouvrent pas toute la surface du corps, chez les individus les plus frais le dessus du corps en présente surtout sur les côtés et à la partie postérieure; sur les élytres, elles forment deux bandes, situées, la première le long du bord antérieur, la seconde vers le milieu; l'abdomen en est complètement recouvert, sauf le milieu des quatre premiers segments et l'extrémité du dernier.

3. H. CAMELUS C. (Pl. 7, f. 4.)

Oblongus, cylindricus, niger, viridi-squamosus; thorace subcylindrico, elongato rugoso, dorso postice oblique bituberculato; elytris fere cylindricis, posterius valde gibbosis, striato-punctatis, interstitiis dorsalibus tuberculatis. — Long. 18 millim.; larg. des élytres en arrière, 8 millim.

Noir, couvert d'écaillés qui, chez les individus frais, doivent être d'un vert brillant, d'un brun terreux dans l'indi-

vidu que j'ai sous les yeux. Front élevé au-dessus des yeux, ceux-ci orbiculaires, saillants; rostre épais, offrant en dessus une fosse profonde, triangulaire, à bords saillants. Thorax allongé, presque cylindrique, un peu plus étroit en arrière, fortement rugueux en avant, présentant tout à fait en arrière, près de la base, deux tubercules saillants, obliques, séparés par une fossette profonde. Elytres presque cylindriques, un peu élargies et renflées en arrière, presque planes en dessus: couvertes de stries enfoncées peu marquées et cachées par les squamules; intervalles garnis de tubercules proéminents, dont les plus considérables sont placés en arrière sur le troisième intervalle; trois d'entre eux sont particulièrement saillants; sur le cinquième intervalle on remarque encore trois autres tubercules assez forts mais moins prononcés que les précédents: les autres intervalles sont garnis d'éminences rugueuses beaucoup plus petites. Dessous du corps et jambes comme dans les espèces précédentes. Ongles des tarsees uniques.

Cette espèce se distingue facilement de toutes les autres par la forme allongée et cylindrique de son prothorax et par la disposition des saillies dorsales qui sont placées à la partie postérieure au lieu d'être situées en avant, comme dans toutes ses congénères.

De Madagascar. Communiqué par mon collègue et ami M. Léon Fairmaire, qui a bien voulu en enrichir ma collection.

b. Ongles des tarsees doubles (l'externe plus petit).

4. H. SAXOSUS C. (Pl. 7, f. 3.)

Ovato-oblongus, niger, viridi brunneoque squamosus, rostro inœquali, fronte elevatissima; thorace, subquadrato rugoso, dorso antice oblique bituberculato; elytris posterius valde gibbosis, seriatim excavato punctatis, tuberculis regulariter dispositis. — Long. 19 millim.; larg. 8 millim.

Noir, couvert d'écaillés vertes entremêlées d'écaillés plus nombreuses d'un brun grisâtre. Tête épaisse, à front élevé, bituberculé, séparé du rostre par une ligne profonde, celui-ci épais, offrant en dessus quatre fossettes, dont les supérieures triangulaires, plus grandes et quelquefois réunies. Yeux grands, globuleux, saillants. Thorax presque carré, un peu plus long que large, légèrement sinué en arrière, élargi avant son milieu, puis rétréci et coupé transversalement en avant, présentant en dessus, à sa partie la plus large, deux tubercules obliques séparant une fossette plus ou moins profonde, et latéralement de chaque côté un tubercule moins saillant, rugueux en arrière. Elytres très légèrement plus larges que le corselet à leur base, s'élargissant bientôt ovalairement pour atteindre leur plus grande largeur un peu au delà de leur milieu, arrondies en arrière, très convexes en dessus; présentant des stries formées par des points enfoncés, peu marqués, et des intervalles garnis de tubercules dont quelques-uns sont très saillants. Le premier intervalle, le plus régulièrement formé, présente une suite de petits tubercules un peu séparés les uns des autres en dessus, se touchant en arrière et dépassant à peine la surface de l'élytre. Les tubercules du second intervalle sont plus gros et serrés, surtout en arrière. Ceux du troisième sont les plus gros de tous, et six d'entre eux sont particulièrement saillants: de ces six tubercules le premier, situé un peu après la naissance de la strie, est peu proéminent, il en est de même du dernier, qui est placé en arrière et en bas vers l'extrémité de l'élytre; des quatre intermédiaires, le premier est placé un peu avant le milieu de l'élytre, le second un peu au delà, le troisième au point où l'élytre s'infléchit en arrière, le quatrième au milieu de sa partie postérieure; les plus proéminents de tous sont le second et le troisième. Le quatrième intervalle est muni de petits tubercules peu saillants et assez irrégulièrement disposés. Le cinquième en présente encore trois, remarquables par leur

volume, surtout le dernier qui égale presque en grosseur ceux du troisième intervalle, et qui est placé de manière à correspondre à l'espace qui sépare les deux plus gros tubercules de ce troisième intervalle. Le sixième et le septième intervalles n'ont que des tubercules peu saillants, surtout en avant; il faut noter cependant un tubercule assez proéminent qui naît un peu après l'origine de ce dernier intervalle.

Dessous du corps garni dans toute son étendue de squamules vertes assez brillantes; les trois premiers segments abdominaux n'en présentent que sur les côtés, le dernier est garni latéralement dans une plus grande étendue. Cuisses présentant une tache brune vers le milieu de leur longueur; jambes entièrement vertes. Dernier article des tarsi muni de deux ongles, dont l'externe plus petit.

Cette dernière circonstance suffit pour distinguer cette espèce des deux précédentes. La disposition des tubercules qui garnissent les élytres est d'ailleurs tout à fait différente.

J'ai pris cette espèce à Nossi-Bé, dans la forêt de Loukoubé. MM. Leroy et Vesco, chirurgiens de la marine, l'ont rencontré également dans la même localité, et notre collègue M. Léon Fairmaire en possède un individu qui provient également de Madagascar.

III. Genre LITHINUS Klug.

Le genre *Lithinus* a été établi par Klug (Ins. von Madag., p. 28) pour une espèce de Madagascar, que cet auteur désigne sous le nom de *superciliosus*. Schœnherr, en adoptant dans son ouvrage cette division, reconnaît qu'il offre de grandes analogies avec le précédent, mais dans sa classification, tout artificielle, il éloigne l'une de l'autre ces deux coupes génériques et les sépare par les espèces les plus disparates. Dans son travail sur les Curculionites, le genre

Holonychus porte le numéro 117, et le genre *Lithinus* le numéro 231.

Comme les précédents, les *Lithinus* sont plus ou moins tuberculeux, et leur vestiture offre des squamules, mais ces dernières ne sont jamais (du moins dans les espèces connues) d'un vert métallique; elles présentent des teintes plus sombres et se transforment, chez plusieurs espèces, en poils squameux qui forment des houppes très remarquables.

Chez les *Lithinus* les deux premiers articles du funicule sont longs et grêles (pl. 7, fig. 5 c); les yeux, au lieu d'être orbiculaires et saillants comme dans le genre précédent, sont peu convexes, allongés longitudinalement et atténués vers leur extrémité inférieure, à laquelle vient aboutir la partie interne du *scrobs* (fig. 5 b). Chez tous, les cuisses antérieures sont bidentées et les ongles des tarse sont doubles et égaux. Si certains *Holonychus* rappellent le faciès des *Brachycères*, quelques *Lithinus* présentent une ressemblance assez frappante avec les *Sépidies*.

Schœnherr n'a décrit que deux espèces de ce genre, nous en connaissons aujourd'hui six bien distinctes.

1. LITHINUS SUPERCILIOSUS Klug, Ins. von Madag., p. 106, 167, tab. 4, f. 9. Sch. op. cit., t. VI, pars. 2, p. 234. — *Aterpus pipa* Guérin, Mag. de Zool. III.

Oblongus, niger, supra griseo subtus umbrino squamosus, superciliis macula pone oculos tibiisque albo-squamosis; thorace subovato, posterius angustiore; rude rugoso, supra intra apicem late profunde impresso, utrinque valide obtuse tuberculato, tuberculo laterali ante medium instructo; elytris subremote seriatim punctatis, transversim rude rugoso-tuberculatis, ante apicem callo magno, anguliformi, instructis. — Long. 19 millim.; larg. 6 millim.

Madagascar. Collection Chevrolat.

2. *L. LUDIOSUS* Boheman.

Oblongus, niger, brunneo-squamosus, antennis ferrugineis, rostro plano, rugoso-punctato; thorace oblongo, cylindrico, subremote parum profunde rugoso-punctato, antice tuberculis duobus approximatis, obtusis, medio tuberculis quatuor parvis, remotis, transversim locatis obsito; elytris mediocriter punctulato-striatis, pone medium ruga transversa et ante apicem callo obtuso, setifero, instructis.

Madagascar.

Rapporté de Nossi-Bé par M. Raoul Leroy.

3. *L. HUMERALIS* C. (Pl. 7, fig. 5.)

Oblongus, nigro-brunneo squamosus; thorace cribrato-punctato, antice tuberculis duobus setigeris, postice utrinque macula alba elongata ornato; elytris tuberculato-striatis, tuberculis majoribus setigeris, vitta obliqua humerali albo instructis; pedibus brunneis, tibiis albidis. — Long. 20 millim. à 17 millim.

D'un noir brunâtre velouté. Tête noire, avec des squames blanches et brunes autour des yeux, formant en ce point une petite houpe de poils écailleux. Prothorax allongé, étroit en arrière, élargi en avant et tuberculeux vers l'angle antérieur, criblé en dessus de très gros points enfoncés, muni en avant de deux tubercules proéminents au-dessus de la tête, garnis de poils écailleux d'un noir velouté en dedans, d'un brun noirâtre en arrière et au sommet; en arrière, de chaque côté, une bande blanche partant du bord postérieur s'élève presque vers le milieu des bords latéraux, où elle se termine en s'amincissant peu à peu. Elytres de la largeur du prothorax à leur base; s'élargissant à leur milieu pour s'atténuer assez brusquement ensuite, offrant de chaque côté, vers l'angle huméral, une bande blanche, continuation

de celle du prothorax, qui longe le bord externe et se termine en devenant peu à peu plus étroite vers le milieu de ce bord; très convexes et gibbeuses en arrière; couvertes de séries de tubercules plus ou moins proéminents; on en remarque sur chaque élytre quatre principaux: les deux premiers situés, l'un assez près de la base, l'autre vers le milieu, le troisième, très considérable, situé plus bas, près de la suture, est garni de poils squameux qui forment une houppe dirigée verticalement, le dernier, triangulaire, situé obliquement plus bas et en dehors du précédent, sur la partie postérieure de l'élytre, forme une saillie considérable garnie également de poils squameux.

Dessous du corps d'un brun noirâtre maculé de gris. Cuisses brunes, tachées de blanc à la base et vers le milieu; jambes blanches; tarse bruns.

M. Raoul Leroy a rapporté trois individus de cette jolie espèce; il les avait trouvés dans la forêt de Nossi-Bé. Ces trois individus varient beaucoup pour la taille, mais présentent des caractères tout à fait identiques.

4. L. NIVEUS C. (Pl. 7, fig. 6.)

Oblongus, elongatus, niger supra albido-squamosus, infra nigrescens, pedibus nigrescentibus; prothorace supra rugosopunctato, antice tuberculis duobus setigeris instructo; elytris mediocriter punctato-striatis, tuberculis setigeris instructis.
— Long. 12 millim.

Allongé, entièrement recouvert en dessous de squamules d'un blanc plus ou moins jaunâtre. Tête garnie au-dessus des yeux de tubercules squameux très peu saillants. Prothorax presque cylindrique allongé, rétréci en arrière, élargi et tuberculeux vers les angles antérieurs, muni en avant de deux tubercules à poils écailleux divergents, séparés par un espace plan qui présente une ligne médiane

élevée ; disque rugueux au milieu et sur les côtés. Elytres de la largeur du corselet à la base, faiblement élargies vers le milieu, tronquées obliquement en arrière, couvertes de stries ponctuées peu distinctes, cachées par les écailles ; bords latéraux garnis de quatre tubercules squameux bien distincts, surface présentant trois tubercules saillants placés sur la même ligne, dont le dernier, le plus considérable et deux autres plus petits, situés entre le premier et le second des précédents, l'un près de la suture, l'autre vers le bord externe.

Dessous du corps noirâtre maculé de blanc jaunâtre. Cuisses noirâtres, tachées de blanc jaunâtre à la base et vers le milieu ; jambes d'un blanc jaunâtre ; tarses noirâtres.

J'ai trouvé cette espèce dans la petite île de Marosse, au fond de la baie d'Antongil, à Madagascar.

Nota. Les quatre espèces qui précèdent présentent toutes à la base des élytres, trois tubercules arrondis, noirs, lisses et brillants situés l'un sur l'écusson, les autres sur le milieu de l'angle huméral.

5. L. NIGRO-CRISTATUS C.

Cylindricus, niger albido-squamosus ; prothorace cylindrico, vage et profunde punctato, antice nigro-cristato ; elytris parallelis, cylindricis, profunde striato-punctatis, tuberculis setigeris instructis, tuberculis parum prominentibus, pilis squamosis longioribus. — Long. 16 millim.

Cylindrique, noir, couvert de squamules et de poils squameux blancs. Tête garnie en avant de poils squameux rougeâtre ; rostre plus court que dans les espèces précédentes. Prothorax cylindrique, entièrement dépourvu de tubercules saillants, couvert de points enfoncés profonds et distants, le long du bord antérieur, une crête qui dépasse

la tête et qui est formée par des poils squameux noirs, quelques touffes de poils blancs sur les côtés des bords latéraux. Ecusson garni, comme dans les espèces précédentes, d'un petit tubercule noir, lisse et brillant; les tubercules huméraux remplacés par une ligne saillante qui surmonte une gibbosité placée à l'angle huméral. Elytres cylindriques, plus larges que le corselet à leur base, parallèles, faiblement gibbeuses et légèrement tronquées tout à fait en arrière; couvertes de stries formées par de gros points enfoncés, assez irréguliers et distants les uns des autres; le long du bord externe quatre tubercules très peu saillants garnis de poils squameux blancs assez longs; sur le milieu de l'élytre trois tubercules un peu plus élevés et garnis de poils plus longs; vers la partie postérieure, contre la suture, une gibbosité garnie de poils squameux noirs.

Dessous du corps noir, varié de blanc brunâtre. Pattes noires, couvertes de squamules et de poils squameux variés de blanc et de noir.

De Madagascar. Collection Chevrolat.

6. L. PLANUS C.

Cylindricus, niger, brunneo squamosis; prothorace punctulato, antice pilis squamosis flavis, parum proeminentibus, ornato; elytris parallelis, cylindricis, punctulato-striatis, postice tuberculo setigero instructis.

Cylindrique, noir, entièrement couvert de squamules d'un brun sale. Corselet cylindrique uni, dépourvu de tubercules, arrondi en avant, muni le long du bord antérieur de deux petites houppes de poils squameux jaunâtres très peu proéminents. Ecusson comme dans l'espèce précédente et ligne médiane présentant la même disposition, mais moins prononcée, et portée sur un tubercule huméral à peine indiqué. Elytres parallèles, presque régulièrement cylindriques,

plus larges que le corselet à leur origine, commençant immédiatement à décroître presque insensiblement jusque vers l'extrémité, qui est tronquée assez brusquement; couvertes de stries formées par de gros points enfoncés peu profonds, distants, et à intervalles légèrement rugueux; une rugosité peu marquée peu après le bord antérieur, vers l'extrémité un tubercule peu saillant garni de poils jaunes.

Dessous du corps et pattes bruns.

De Madagascar. Collection Chevrolat.

Nota. Ces deux dernières espèces, par la brièveté de leur rostre, le faible développement des tubercules dont sont garnis leurs élytres (surtout chez le *L. planus*), et leur forme cylindrique, présentent un faciès assez différent de celui des espèces précédentes.

IV. Genre RHYTIDOPHLOEUS Sch.

Ce genre, qui présente un faciès qui rappelle beaucoup celui de certains *Lithinus* (particulièrement du *L. superciliosus*), a été assez éloignée de celui-ci par Schoenherr. Il porte dans sa classification le n° 246. Il a été établi pour une espèce de Madagascar, confondue par Dejean avec les *Lithinus*, le *Curculio albipes* d'Olivier. Malgré leur analogie extérieure, ces Curculionites présentent cependant des caractères différents et très précis. Chez les *Rhytidophlæus* les deux premiers articles du funicule (pl. 7, fig. 7 a) sont beaucoup plus courts que chez les *Lithinus* (fig. 5 c) et même que chez les *Holonychus* (fig. 4 d). De plus, chez les premiers, la massue est formée de quatre articles bien distincts, tandis que dans les autres genres ces articles sont confondus. Le *scrobs* est également très différent; il est très profond en arrière et la moitié inférieure de l'œil occupe le fond de sa cavité (fig. 7).

Voici la diagnose de la seule espèce connue de ce genre.

RHYTIDOPHLOEUS ALBIPES Bohem., Sch. Op. cit., tome 6,
pars II, p. 290, genre 246.

Hipporhinus, id., op. cit., p. 491, 32.

Curculio albipes Ol.

Ob. Ovatus, niger, indumento brunneo adpersus; rostro remote punctulato, apicem versus canaliculato, superciliis, geniculis tibiisque extrorsum albo-squamosis; thorace-pone apicem subito angulariter ampliato, dein versus basin sensim angustato, supra inœquali, antice tuberculato magno, oblongo, instructo; elytris remote minus regulariter striato-punctatis, anterie nodosis, serie laterali tuberculorum obtusorum usque ad apicem continuata, instructis. — Long. 20 millim.; largeur des élytres au point le plus large 10 millim.

J'ai pris cette dimension sur un individu qui provient de la collection de M. Chevrolat.

J'en possède un second individu qui a été rapporté de Nossi-Bé par M. Leroy, et qui est beaucoup plus petit, il n'a que 15 millim. de long sur 7 de large; les élytres sont aussi beaucoup moins renflées que dans le précédent, et les tubercules beaucoup plus nettement accusés. Je ne pense pas cependant qu'il puisse constituer une espèce particulière.

V. Genre HOPLIDÈRES.

Ce genre a été établi par Audinet-Serville (*Nouv. classif. de la fam. des Longic. in Ann. de la Soc. ent. de France*, I, p. 148) pour un Prionien de Madagascar, l'*Hoplidères spinipennis*. On n'avait encore signalé aucune autre espèce de ce genre, et c'est encore à M. Raoul Leroy que nous devons

la découverte d'un second *Hoplideres* qui se distingue, au premier coup d'œil, du précédent, par sa coloration d'un brun fauve et la ponctuation profonde qui recouvre la base des élytres. Nous faisons précéder sa description de la diagnose de l'espèce anciennement connue.

1. HOPLIDERES SPINIPENNIS.

Dupont. Audinet-Serville, loc. cit.

Klug. Insect. von Madag., 187, p. 205.

Fusco-ferrugineus, capite thoraceque brevi, lateribus dilatato et acute quinque spinoso, postice coarctato, scabris; elytris basi thorace latioribus, lateribus depressis, dilatatis, basi subtilissime serratis, ad humeros brevi, ad angulum suturalem acute uni-spinosis.

Fem. Long. 18 lin.

Madagascar.

Un mâle que j'ai pris dans la forêt de Kalalou, à Sainte-Marie de Madagascar, présente les dimensions suivantes :

Long. totale 48 millim.; des antennes 85 millim.

Larg. du prothorax, les épines comprises 18 millim.; des élytres à leur base 18 millim.; des élytres à leur partie la plus large 21 millim.

La diagnose donnée par Klug convient au mâle, j'ajouterai que les élytres, peu après leur origine, se dilatent d'une manière considérable, de manière à atteindre leur plus grande largeur au delà de leur milieu. Cette partie dilatée forme une lame qui fait paraître tranchant tout le bord externe. Dans l'espèce suivante, cette dilatation est à peine indiquée.

2. HOPLIDERES AQUILUS C. (Pl. 7, fig. 2.)

Piceo-ferrugineus, antennarum raticulis ultimis brunneis;

elytris castaneo-brunneis, sutura lateribusque nigrescentibus. Caput rugosum; thorax profunde rugosus, lateribus dilatatus et quinque spinosus. Elytra elongata fere parallela, basi profunde punctata, ad humeros rugosa, ad angulum suturalem breviter uni-spinosa. Pedes piceo-ferruginei, tarsi brunneis.

Fem. Long. 52 millim.; larg. des élytres à leur base 17 millim.

D'un brun de poix ferrugineux, les derniers articles des antennes brunâtres, les élytres d'un brun rougeâtre peu brillant, avec la marge externe et les côtés de la ligne suturale noirâtres. Tête profondément chagrinée en dessus. Prothorax transversal, couvert en dessus de rugosités très fortes; convexe au milieu, côtés déprimés, moins fortement chagrinés et armés de cinq épines, dont la plus antérieure dirigée obliquement en avant et la dernière (la plus forte) obliquement en arrière. Elytres beaucoup plus larges à leur origine que le corselet à son bord postérieur; angles huméraux légèrement arrondis, saillants, très convexes, rugueux, dépourvus d'épines, côtés du bord droits et tout à fait parallèles, puis légèrement rentrants, et faiblement renflés au delà de leur milieu; bord externe rebordé, tranchant; base des élytres, angles huméraux et toute la partie convexe couverts de rugosités profondes qui se prolongent en s'affaiblissant peu à peu le long de la suture jusque un peu au delà du premier tiers de l'élytre, le reste de l'élytre couvert d'une ponctuation fine et serrée qui lui donne un aspect terne, tandis que la base rugueuse paraît plus brillante.

Dessous du corps couvert d'une pubescence d'un gris ferrugineux; anus garni de poils d'un jaune doré; une bande de poils de la même couleur règne le long du bord antérieur du prothorax.

Pattes finement ponctuées; tarsi ferrugineux, garnis de poils d'un jaune doré.

Trouvé à Nossi-Bé par M. Raoul Leroy.

VI. Genre TROCHOIDEUS.

Le genre *Trochoideus* a été établi par M. Westwood (in *Transact. ent. Soc.*, 6, 75, f. 19, 58, 59) pour un insecte trouvé dans la gomme copale, *T. cruciatus*, et dont Dalman avait à tort fait un *Pausus*. C'est à côté des *Lycoperdina* qu'il doit prendre place.

C'est à ce genre que M. Guérin rapporte une espèce intéressante qui lui avait été envoyée de l'île Maurice par M. Julien Desjardins. (*Rev. zool.*, 1838, p. 22.)

Voici un abrégé de la description qu'il en donne :

Trochoideus Desjardinsii Guérin. Long. 4 millim.; larg. 2 millim. — Brun marron, couvert d'un fin duvet jaunâtre; bouche, antennes et pattes fauves; tête large, sans rétrécissement postérieur; yeux saillants; chaperon et labre assez saillants pour couvrir les mandibules. Antennes de quatre articles, dont le dernier forme une massue beaucoup plus longue que les trois premiers; dans le mâle cette massue beaucoup plus épaisse. Premier article plus long que les deux suivants réunis, arrondi, épaissi en avant; dans le mâle et la femelle, second article triangulaire aussi long que large; troisième semblable au second, chez la femelle; dans le mâle, dilaté en arrière et formant la base de la massue, qui est aplatie, à peine deux fois aussi longue que large, tandis que, chez la femelle, cette massue plus étroite, moins aplatie et présentant au moins trois fois sa largeur dans sa longueur. Palpes maxillaires assez longs et paraissant formés de trois articles, dont le premier court, le second un peu plus long et épais, et le troisième encore un peu plus long que le second, conique, terminé en pointe. Palpes labiaux courts, terminés par un article largement obconique et creusé au milieu. Corselet en forme de cœur, tronqué des deux côtés. Ecusson triangulaire, plus large que long. Elytres ovalaires,

arrondies au bout, un peu bordées. Pattes courtes; tarsi de cinq articles.

J'ai retrouvé ce curieux insecte dans l'île Bourbon, au mont Saint-François, dans *les hauts* de la ville de Saint-Denis. En soulevant un pied d'*Agave Americana*, je découvris un grand nombre de ces Coléoptères qui couraient dans tous les sens. Quelques jours après, je revins dans la même localité et j'en pris encore une vingtaine d'individus; depuis, je n'en ai jamais retrouvé.

Ils marchent très vite et agitent continuellement leurs grandes antennes, qu'ils relèvent rapidement au contact du moindre obstacle; dès qu'ils ont trouvé une cavité quelconque, ils s'y réfugient aussitôt et demeurent immobiles. Ils ont tout à fait la démarche et le port de nos *Lycoperdina*.

Je donne ici (pl. 6, fig. 2) une figure de cet insecte et des parties de la bouche, disséquées chez des individus frais.

Fig. 2. *Trochoideus Desjardinsii*. Mâle.

Fig. 2 f. Antennes de la femelle.

Fig. 2 b et 2 c. La lèvre inférieure et les palpes labiaux. Les paraglosses présentent une disposition très remarquable: ils sont garnis d'un large appendice cilié triangulaire qui déborde de chaque côté le palpe correspondant et qui s'applique immédiatement contre la face interne de ce dernier. — 2 b. Ces parties vues par leur face interne. — 2 c. Vues par leur face externe.

Fig. 2 d. Mandibule formée de deux parties ciliées, une supérieure très large, une inférieure beaucoup plus petite.

Fig. 2 e. Mâchoire tridentée à son extrémité, garnie à sa partie interne de petites dents cornées et d'une partie membraneuse étroite et ciliée.

Fig. 2 a. Lèvre supérieure légèrement échancrée.

Fig. 2 g. Tarse antérieur.

B. HOMOPTÈRES.**DERIBIA SIGNORETI** Coquerel. (Pl. 6, fig. 4.)

Long. 0,004.; expans. 0,018. — Mayotte.

Corps nuancé de brun sur le prothorax et l'abdomen.

Tête en lamelle carénée, prolongée en un arc de cercle au-delà des yeux; antennes jaunes, second article très gros, allongé et pédonculé; yeux ovalaires, échancrés au bord inférieur, pour l'insertion de l'antenne; ocelles excessivement petits; rostre long, atteignant le milieu de l'abdomen.

Prothorax très étroit, formant à peine la cinquième partie du mésothorax et presque caché par celui-ci, l'insecte vu en dessus. Mésothorax très grand, rhomboïdal et tricaréné, d'un jaune-brun plus clair à son sommet.

Elytres presque quatre fois plus longues que le corps, brunes, avec trois larges macules transparentes au sommet et deux plus petites à la base. Ailes brunes. Abdomen jaune, plus ou moins brun, uni, caréné en dessus; dans les individus bruns, il est parsemé de quelques points jaune clair.

PHENICE BIVITTATA Coquerel.

Long. 0,005. Expans. 0,020. — Mayotte.

D'un jaune rougeâtre, avec les deux arêtes frontales noires. Elytres brunes, avec deux fascies discoïdales hyalines, ainsi que le sommet.

Tête pâle, avec le front large creusé en gouttière, les deux arêtes noires; chaperon plus long que le front et unicaréné; rostre court, dernier article formant un prisme arrondi, noir et luisant; joues assez développées; yeux

gros, réniformes; antennes petites, le second article globuleux, échancré à l'extrémité, soie courte : en dessous et en arrière de l'antenne, une demi-cupule membraneuse dans laquelle elle peut venir se coucher; ocelles très petits; vertex plus large postérieurement; bords antérieur et postérieur concaves, latéraux sinueux, concaves en avant, convexes vers le prothorax.

Celui-ci étroit, unicaréné; mésothorax tricaréné, d'un jaune pâle ainsi que le sommet.

Elytres environ deux fois de la longueur du corps, brunes, avec deux fascies et le sommet hyalins, les nervures plus foncées. Ailes d'un tiers moins longues que les élytres, enfumées, avec des fascies plus claires.

Abdomen unicaréné en dessus, brunâtre, avec la partie médiane jaune; dessous brunâtres, avec les bords des segments jaunes. Pattes grêles, d'un jaune pâle.

Genre PENTALONIA.

Nous venons décrire ici une espèce intéressante d'*Aphidiens* dont l'innervation remarquable nous fournit le moyen facile de former un genre.

En effet, ordinairement, la nervure de la côte émet à l'extrémité les deux nervures qui, en se bifurquant plus ou moins, forment des aréoles; mais ici, les deux nervures sont droites et ne se bifurquent pas; elles s'anastomosent entre elles et fournissent d'abord une nervure inférieure qui se dirige vers le bord inférieur, puis une seconde branche qui se bifurque : le rameau inférieur va rejoindre la nervure inférieure, et le rameau supérieur se divise en deux, l'inférieur simple et le supérieur bifurqué donnant deux nervures à l'extrémité; de manière que le tout forme cinq cellules apicales et à nervures droites.

Le reste se rapporte au genre *Aphis*.

PENTALONIA NIGRONERVOSA Coquerel. (Pl. 6, fig. 3.)

Saint-Denis; île Bourbon.

D'un brun rougeâtre, plus clair sur la tête.

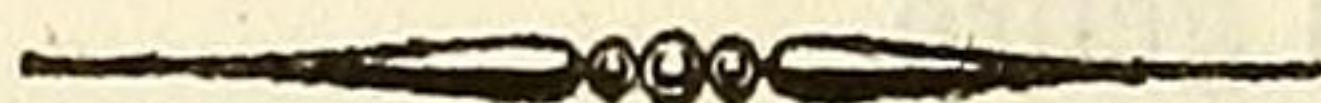
Antennes, nervures et cornicules noirâtres. Pattes jaunes, avec le sommet des fémurs, des tibias et des tarses, noirs.

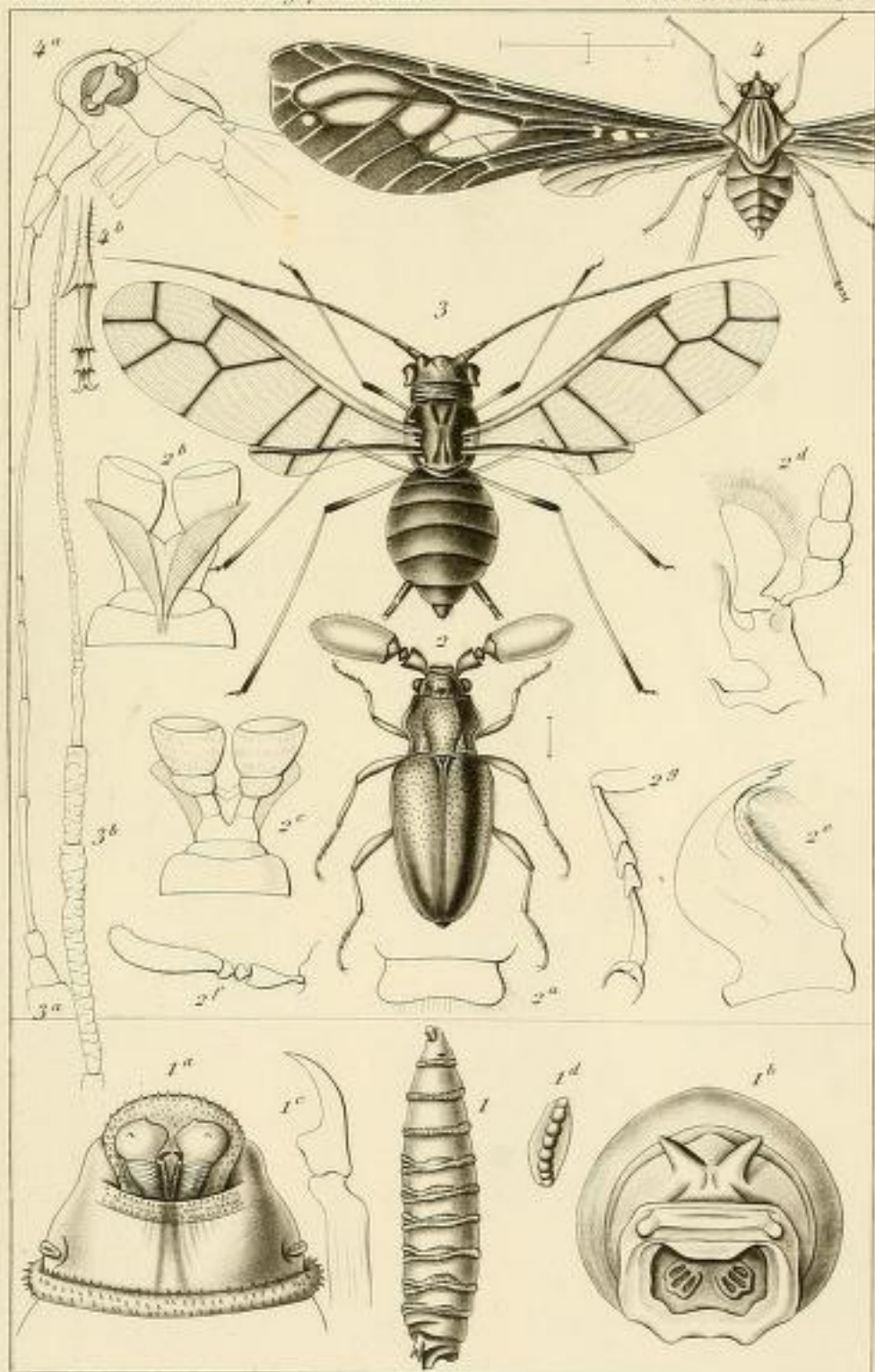
Cette espèce remarquable se trouve sur le bananier (*Musa paradisiaca* L.).

Pl. 6. Fig. 3. *Pentalonia nigrönervosa*.

3 a. Antenne grossie.

3 b. Les derniers articles de la même antenne vus à un très fort grossissement.

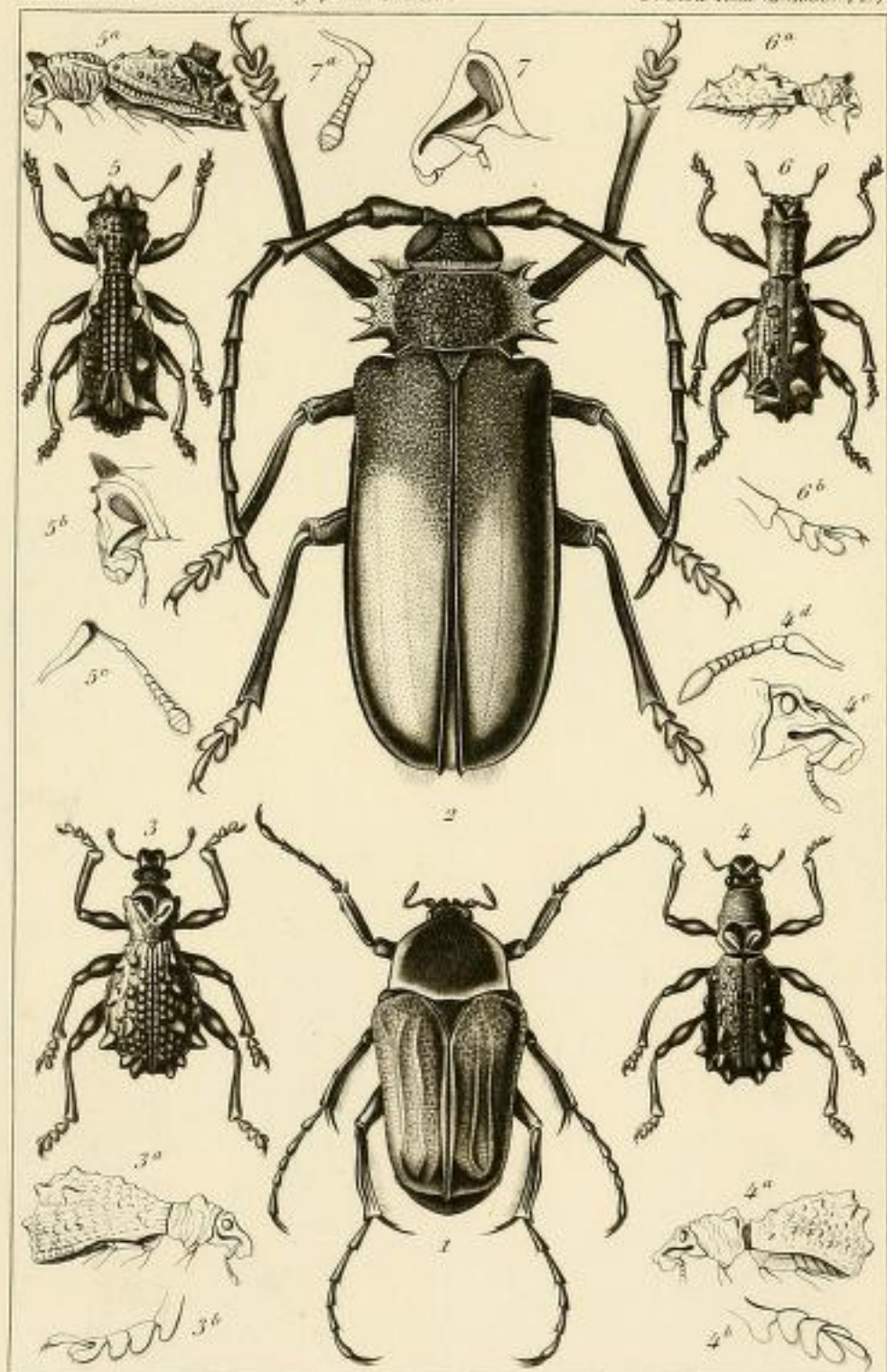




Ch. Coquerel p^r

Berthet sc

1. *Lucilia hominivorax*. Coquerel.
2. *Trochoideus Dejardinii*. Guerin.
3. *Pentolonia nigronervosa*. Coq.
4. *Deribia Signoretti*. Coq.



Ch. Cognard sc.

Robuffet del.

- | | |
|---|-----------------------------------|
| 1. <i>Parachilia Leroyi</i> , Cog. | 4. <i>Holonychus camelus</i> , C. |
| 2. <i>Hoplideres aquilus</i> , C. | 5. <i>Lithinus humeralis</i> , C. |
| 3. <i>Holonychus saccus</i> , C. | 6. " <i>niveus</i> , C. |
| 7. <i>Rhytidophloeus albipes</i> , Olin. Sch. | |